

# ATTENTION SÉCURITÉ GRUE

La société de contrôle Norisko a réalisé le contrôle de la grue en février 2009.

Le limiteur de charge automatique ne fonctionne pas  
mais la grue fonctionne normalement et peut être utilisée

EN ATTENDANT LES RÉPARATIONS : sont seuls autorisés à être grutés les bateaux dont le poids est **inférieur à 8T** .

**poids de grutage = Poids lège constructeur + 20 % < 8T.**

**Le respect de ces consignes est un impératif de sécurité**